

Cazaubon : Remise des prix des maisons fleuries.

Mercredi soir au Pôle, lors de la remise des prix du concours communal des maisons fleuries, le jury a décerné dans la catégorie maison avec jardin visible de la rue, le premier prix à Christiane Gailleres, 2e prix ex aequo à Dara Mrdja et Germaine Vieussan.

Dans la catégorie balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue le premier prix à Joëlle Garbay suivi d'Huguette Dudon.

Catégorie maison avec jardin hors agglomération le 1er prix spécial 2015 a été accordé à Joël Touja, le 2e à Chantal Castets et le 3e à Josette Bibe.

Catégorie hôtel et restaurant, résidence, café ou camping, le 1er prix a été attribué à l'Hôtel La Bastide Gasconne, le 2e au Château de Bégué et le 3e Les Mille Feuilles.

Catégorie Ferme Fleurie: premier prix Joëlle et Hubert Schoonwater, 2e Alice Carre, 3e Christiane Monge.

Cette année, au moment des fêtes de fin d'année, les membres de la municipalité, constatant la beauté des décorations lumineuses de certaines maisons cazaubonnaises, ont tenu à encourager ces initiatives personnelles, en récompensant les famille J.J Agnona, G. Esteban, E Fernez, K Huper Bizet, J.C Garbay, F.Lantin, Bernard Maulon, J. Nassan, T. Pavan, J.C Stroh, P. Taillander, L. Tresozes, J.B Dauga. Toutes les personnes du concours des maisons fleuries et des maisons illuminées, ont été chaleureusement félicitées pour leur implication dans l'embellissement du village.



Joël Touja, premier prix spécial 2015.